



refus de visa de regroupement familial et recours

Par **lionele**, le **08/01/2011** à **00:22**

Bonjour,

J'ai eu un refus implicite de visa du consulat. Et j'ai eu un autre refus implicite de la commission de recours contre les refus de visa.

Ensuite, j'ai adressé une lettre de demande de motifs de refus à la commission qui est restée sans réponse. Si j'ai une audience en référé, qu'est ce qui peut se passer? est ce que l'administration peut produire des motifs de refus au cours de l'audience? est ce que le juge des référés va en tenir compte le cas échéant?

Je suis impatient de vous lire et vous souhaite une bonne soirée.

Paul.